



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt
Porte-Parole du
Gouvernement

Matthias FEKL
Secrétaire d'Etat
chargé du Commerce
Extérieur, de la Promotion
du Tourisme et des Français
à l'Étranger

Paris, le 1er mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Lancement de la consultation publique du plan stratégique 2017-2021 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles et agroalimentaires, forêt-bois, et des produits bio-sourcés par Stéphane Le Foll et Matthias Fekl

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, et Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, ont dévoilé mercredi 1^{er} mars le projet de plan stratégique 2017-2021 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles et agroalimentaires, forêt-bois, et des produits bio-sourcés sur le Pavillon des Vins au Salon international de l'agriculture.

Annoncée par Stéphane Le Foll le 13 octobre dernier, cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la stratégie du commerce extérieur français portée par Matthias Fekl et vise pour les filières agricoles et agroalimentaires, forêt-bois, et les produits bio-sourcés à :

- regagner des parts de marché en Europe et à l'international (ces filières agroalimentaires et forêt-bois représentent 6,2 % du PIB – industries agroalimentaires 3,5 % et forêt-bois 2,7 %) ;
- développer la présence de tous les secteurs et améliorer la balance commerciale de l'ensemble des filières à l'international ;
- augmenter le nombre d'entreprises positionnées à l'export ;
- favoriser l'investissement des entreprises à l'international ;
- permettre l'accès des entreprises aux dispositifs d'accompagnement existants aux niveaux national et communautaire.

Sur le plan méthodologique, l'objectif est de renforcer durablement l'accompagnement des entreprises désirant exporter ou s'internationaliser, en agissant tout au long de leur parcours du local à l'international, en synergie avec les autres partenaires publics de l'export, notamment les conseils régionaux et Business France.

L'action dans les régions françaises constitue un axe fort de ce plan qui mobilisera en particulier les Directions Régionales et Départementales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et les Directions Départementales de la Protection des Populations ainsi que tous les services de l'État qui contribuent dans notre réseau diplomatique à promouvoir les intérêts agricoles français.

Par ailleurs, le plan vise à :

- favoriser les démarches collectives à l'international et la mutualisation des moyens publics ;
- mieux former et informer les entreprises et les acteurs publics afin de développer une culture de l'export ;
- ouvrir de nouveaux marchés et maintenir ces marchés ouverts notamment en défendant les intérêts français dans les négociations commerciales internationales sur les droits de douanes, et en négociant avec les pays tiers la suppression des barrières sanitaires et phytosanitaires excessives au regard des normes internationales ;
- promouvoir l'offre française et l'attractivité de la France et de ses produits, et faire de la diversité de cette offre, qui mêle innovation, tradition et excellence, une force à l'export.

Ce travail est le fruit d'une consultation entre le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et ses partenaires publics, en particulier le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et la Direction générale du Trésor, et privés. Les ministres ont rappelé leur souhait de mettre ce plan au service des entreprises et des filières, de façon complémentaire et cohérente avec les actions mises en œuvre par l'ensemble des partenaires publics et privés travaillant à l'accompagnement des exportations. Pour remplir ces exigences, ce travail est soumis à la consultation du public du 2 mars jusqu'au 15 avril 2017 à l'adresse suivante :

<http://agriculture.gouv.fr/plan-strategique-pour-le-developpement-des-exportations-et-internationalisation-des-filieres>

Chiffres clés : Grâce à ses atouts, la France est le 5ème exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires. Les produits agroalimentaires (bruts et transformés) constituent le troisième excédent commercial de la France, 5,9 milliards d'euros en 2016.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74
Service de presse de Matthias FEKL - Tel : 01 43 17 47 72
